

## VU DE NICE

Par MATHILDE FRENOIS

## Chez Estrosi, un mariage suspendu pour cause de radicalisme musulman

Interdits de noces. C'est la mauvaise surprise qu'ont eue H. et sa compagne à leur arrivée à la mairie de Nice. Lundi, le couple de confession musulmane se présente à l'hôtel de ville, bien décidé à célébrer son union. «C'est là que des policiers, accompagnés de la police montée, leur font barrage», explique l'avocat du couple, M<sup>e</sup> Jean-Pascal Padovani. Les portes de la salle des mariages restent closes. Les futurs époux et leurs proches auraient alors bloqué la circulation avec «une dizaine de voitures en faisant un usage intempêtif des avertisseurs», détaille le communiqué du maire de Nice, Christian Estrosi.

Pour justifier ce refus, il évoque la tenue «proche du niqab» de la jeune femme âgée de 21 ans, ainsi que l'attitude du couple, «provoquant ostensiblement les forces de l'ordre et les agents de l'état civil», détaille Christian Estrosi. Des faits que conteste M<sup>e</sup> Padovani : «L'épouse était habillée en tenue musulmane classique. Elle n'était pas voilée», s'insurge-t-il. La cause de la colère du couple : la suspension de leur mariage par le procureur de la République, prononcée samedi selon le maire de Nice. Là encore, M<sup>e</sup> Padovani conteste la parole du maire : «Le couple n'a pas été prévenu. Il a reçu la notification de demande de sursis seulement hier.» «J'ai eu un doute légitime sur la sincérité de l'union

à célébrer», affirme Christian Estrosi. Il s'appuie alors sur l'article 175-2 du code civil et saisit le procureur de la République. Les «doute(s)» du maire de Nice reposent sur les antécédents judiciaires du jeune homme. «Le futur époux a été condamné, il y a moins de deux mois, pour violence en groupe contre un boulanger» qui vendait «des sandwiches au jambon et des babas au rhum», commente Christian Estrosi. Autre élément : une cellule de lutte, d'écoute et d'action contre les dérives fondamentalistes mise en place en octobre 2014 dans les Alpes-Maritimes aurait pointé du doigt le comportement de la jeune femme. «Il m'a été signalé que la future épouse était engagée dans un phénomène de radicalisation amplifiée ces derniers mois», souligne l'édile niçois.

Pour M<sup>e</sup> Padovani, la mairie de Nice instrumentalise cette affaire en pleine campagne électorale. Les collaborateurs de Christian Estrosi affirment que l'élu souhaite désormais «gérer seul ce dossier», écartant ainsi ses adjoints. M<sup>e</sup> Padovani annonce attendre le 23 avril, date à laquelle le procureur de la République prononcera la prolongation du sursis ou bien sa décision d'autoriser ou non le mariage. «Cette surenchère [des autorités, ndr] ne peut qu'enflammer la montée des extrêmes», dit Otmane Aissaoui, recteur et imam de la mosquée Rahma à Nice. ◀